



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# La Française Obligations Emergentes - Part USD -

## FR0011089994

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La Française Obligations Emergentes, de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux », a pour objectif au travers de son maître luxembourgeois d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus. La performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence :** JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus.

L'investissement de La Française Obligations Emergentes est réalisé à hauteur de 100% maximum dans l'OPCVM maître dénommé La Française LUX – Obligations Emergentes (classe F) et à titre accessoire en liquidités.

**Stratégie d'investissement du fonds maître :** L'objectif de La Française LUX – Obligations Emergentes est de surperformer, sur la période de placement recommandée de 3 ans, l'indice JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus.

Le Compartiment investit principalement dans des obligations à taux fixe ou variable libellées en euros et/ou en devises émises principalement par des émetteurs de pays situés en Amérique Latine, en Europe centrale et de l'Est, en Asie, Afrique et Moyen-Orient, ainsi que le cas échéant dans les pays de la zone euro.

Le Compartiment investit principalement dans des titres émis par des entités notées au minimum B- par Standard & Poor's ou B3 par Moody's ou doté d'une note équivalente au moment de l'achat.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des titres libellés en devises autres que l'euro.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Le Compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire. Il peut, afin de placer ses liquidités, investir dans des OPC monétaires ou des OPC investis dans i) des titres de créance dont l'échéance finale ou résiduelle n'excède pas 12 mois ou ii) des titres de créance dont le taux est ajusté, compte tenu des instruments financiers qui y sont liés, au moins une fois par an.

L'exposition aux risques actions est limitée à 10% maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 8.

Aux fins de ses objectifs, le Compartiment aura recours à des dérivés, tels que des contrats à terme, des options, des swaps, des plafonds/ planchers (Caps & Floors) et des NDF (Non-Deliverable Forwards):

- pour augmenter ou diminuer l'impact des fluctuations des marchés financiers sur la performance du FondsCompartiment ; et/ou
- pour réduire l'impact des effets des taux de change sur la performance du Compartiment.

Ces opérations sont effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif du Compartiment.

**Durée de placement recommandée :** ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

**Modalités de rachat :** Quotidien – Les rachats sont centralisés auprès de La Française AM Finance Services à 9h15 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2 (2ème jour de bourse non férié qui suit la centralisation).

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

#### Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète, au travers de l'investissement dans le fonds maître, des investissements ou techniques d'investissements dans des obligations des émetteurs principalement publics ou privés et émises par des pays dits émergents, dans le respect d'une fourchette de sensibilité du portefeuille entre 0 et 8. Ces variations peuvent engendrer des baisses comme des hausses assez significatives de valeurs liquidatives.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil

de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

#### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

**Risques liés aux impacts de techniques telles que les produits dérivés :** le risque lié aux techniques telles que les produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

**Risque de contrepartie :** il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont exposées dans le prospectus de l'OPCVM maître.

## 📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,38 % (*)

(\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2014 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,00 % (**)

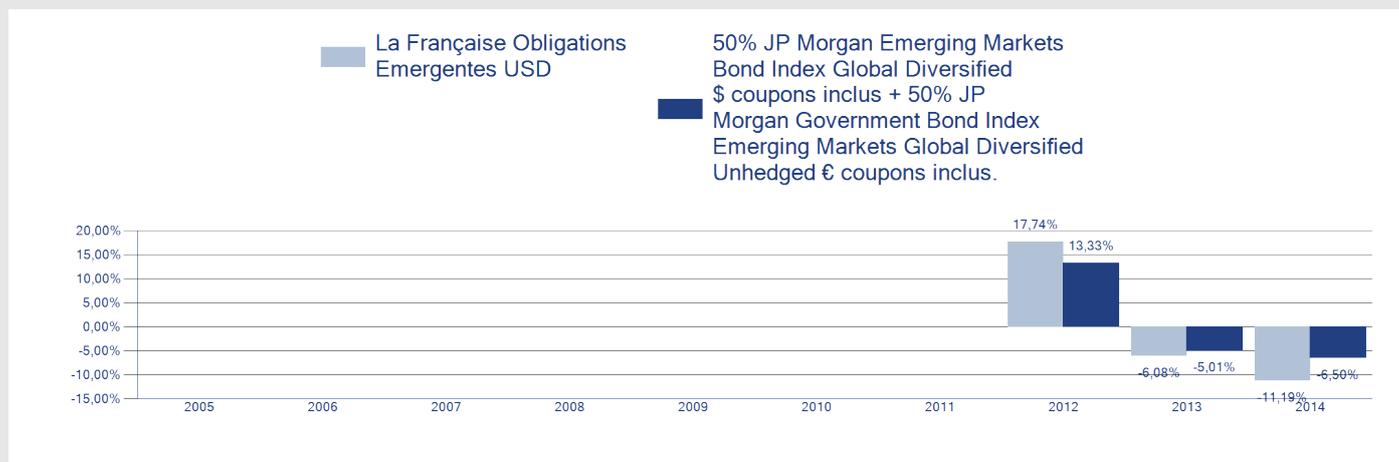
(\*\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2014 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : A partir du 1/04/2014: 25%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus calculé en dollars. Ces frais de gestion variables sont plafonnés à 2,5% TTC de l'actif net.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 16 à 18 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.lafrancaise-gam.com](http://www.lafrancaise-gam.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## 📍 PERFORMANCES PASSES



(\*) la part a changé d'indice de référence le 1er mars 2012 : 50% JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus + 50% JP Morgan Government Bond Index Emerging Markets Global Diversified Unhedged € coupons inclus (au lieu du US T-Notes 7-10 ans).

A partir du 09/12/2013, le fonds devient nourricier de la SICAV luxembourgeoise La Française LUX.

A partir du 1/04/2014 : changement de l'indice de référence : JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus au lieu de l'indice composite : 50% JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified \$ coupons inclus + 50% JP Morgan Government Bond Index Emerging Markets Global Diversified Unhedged € coupons inclus.

FCP créé le : 24/12/2004

Performance calculée en USD

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## 📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts du fonds maître et nourricier : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : [contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com](mailto:contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com) ou par courrier : 173, Bd Haussmann 75008 Paris

Le fonds maître n'est pas établi dans le même État membre que le fonds nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal du fonds nourricier.

Autres catégories de parts : I, GP, R

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou [www.lafrancaise-gam.com](http://www.lafrancaise-gam.com)

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.lafrancaise-gam.com](http://www.lafrancaise-gam.com) et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/07/2015